

Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 39	Absent(s) excusé(s) : 14	Absent(s) : 2	Pouvoir(s) : 7
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 16 mai 2023

Vote(s) pour : 46
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 22 mai 2023,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2023-05-22-BD-41.1 :

Annulation de la garantie précédemment accordée pour un prêt souscrit avec le CIC EST.

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2252-1 et suivants,
VU le Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne, et notamment ses articles 107 et 108,
VU le régime cadre exempté N° SA 48740
VU la garantie initialement octroyée à la SAS FC METZ STADIUM par le Bureau métropolitain du 20 juin 2022,
CONSIDERANT la nécessité pour la SAS FC METZ STADIUM de renégocier le montant du crédit au vu de l'inflation du coût des matériaux et la révision des taux d'emprunts bancaires,

DECIDE d'abroger la délibération du Bureau métropolitain du 20 juin 2022 en ce qui concerne la garantie accordée à la SAS FC METZ STADIUM pour un emprunt souscrit auprès de CIC EST.

Metz, le 23 mai 2023

Le Secrétaire de séance

Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale

Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20230522-2023-05-DB41-1-DE

Numéro de l'acte : 2023-05-DB41-1
Date de décision : lundi 22 mai 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : Annulation de la garantie précédemment accordée pour un prêt souscrit avec le CIC EST
Classification : 7.3 - Emprunts
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 25/05/2023
Numéro AR : 057-200039865-20230522-2023-05-DB41-1-DE
Document principal : 99_DE-41-1.pdf

Historique :

25/05/23 10:24	En cours de création	
25/05/23 10:26	En préparation	Catherine DELLES
25/05/23 15:25	Reçu	Catherine DELLES
25/05/23 15:25	En cours de transmission	
25/05/23 15:27	Transmis en Préfecture	
25/05/23 15:45	Accusé de réception reçu	